

**INFO de la FÉDÉRATION
AG 26 et 27 mars 2022
Ambérieu en Bugey**

L'assemblée générale de 9h à 12h le samedi 26 est ouverte à tous sur inscription.

Vous pouvez demander le lien pour votre inscription à votre association ou en adressant votre demande à anapedys.vice.presidence@gmail.com ou encore au 07 55 63 33 32.



Inscrivez vous à la conférence
samedi 26 à 14h.

INCLUSION :
**QUELLE RÉALITÉ POUR LES
DYS.**

Voir l'affiche

<https://drive.google.com/file/d/1canRLc6y9WzoLqZsC8o9BQVf7Rbh5JoW/view?usp=sharing>

Lien pour inscription à la conférence, à copier

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfNUltJw4cQE5YmunDmkMJfFNXefx6tYfACrYEnFBliyrDLtg/vi
ewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfNUltJw4cQE5YmunDmkMJfFNXefx6tYfACrYEnFBliyrDLtg/vi
ewform)

INFO DE LA FÉDÉRATION ANAPEDYS

Nos Actions

Nous avons suivi avec intérêt les conclusions du dernier Comité Interministériel du Handicap qui s'est tenu le 3 février 2022. Au cours de celui-ci un bilan des actions menées a été fait ainsi que l'annonce de perspectives à poursuivre dont les quatre objectifs ci-dessous :

- Investir sur les jeunes générations en situation de handicap,
- Simplifier le quotidien et renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap,
- Accompagner sur tous les lieux de vie Transformer la société,

Pour consulter le dossier :

<https://handicap.gouv.fr/comite-interministeriel-du-handicap-2022>

Notre Fédération a été contactée par des familles dont les établissements scolaires ont entravé les démarches entreprises pour la constitution d'un dossier MDPH en refusant de remplir le GEVASCO (document d'évaluation des besoins) sous prétexte qu'un PAP n'a pas été préalablement demandé.

Si vous avez été dans cette situation merci de nous en informer.

Nous attendons la réponse à un courrier dans lequel nous avons demandé si cette pratique est légale ou non, et si elle ne l'est pas quels sont les recours des familles qui y sont confrontées ?

Sylvie Plamont Lepetit

APEDYS AIN

Une action efficace

Dans l'Ain jusqu'en 2021 les élèves dys ne bénéficiaient pas de PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) par manque de médecin de l'éducation nationale.

L'Apedys Ain, avec l'aide de la fédération et diverses actions comme des courriers et des articles de presse, a obtenu de la part de la Directrice Académique de l'Ain la possibilité de faire signer les PAP par le médecin traitant.

Voir le communiqué

<https://drive.google.com/file/d/1eNTVNNdB-fE4RN-LNXYDDNU+3TiG-39o/view?usp=sharing>

APEDYS 49 (Maine et Loire)

Une victoire

En mai 2019, le recteur de l'académie de Nantes a refusé à une jeune fille, Léa, l'utilisation au bac du logiciel Antidote, un logiciel qui lui avait été pourtant toujours accordé durant sa scolarité ainsi que pour la session du bac 2018 et qui est autorisé dans d'autres académies.

Léa a donc fait appel de cette décision demandant l'annulation de celle-ci et le versement d'une indemnité de 1 500 euros.

Soutenue par ses parents, aidée par l'APEDYS 49 en lien avec la Fédération ANAPEDYS, sa détermination a été récompensée. Elle vient d'obtenir une réponse favorable à ses demandes.

Une victoire dont bien sûr nous nous réjouissons et qui nous prouve une fois de plus que : « l'union fait la force ! ».

Cette décision doit maintenant faire jurisprudence.

Nous avons besoin de vos témoignages pour savoir si ces refus de logiciels perdurent dans d'autres académies

Merci de nous contacter si vous êtes confrontés à ce même refus d'Antidote. Nous pourrions vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches.

Sylvie Plamont Lepetit

LPI

Livret de Parcours Inclusif

Après une première expérimentation sur quatre académies, le Livret de Parcours Inclusif sera progressivement mis en place en région. Il permet de choisir les aménagements pédagogiques nécessaires à la réussite des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Voici le lien pour une présentation détaillée du LPI et une vidéo sur ses apports.

<https://eduscol.education.fr/2506/le-livret-de-parcours-inclusif-lpi>

Cet outil est destiné à être complété ; il n'est pour l'instant pas accessible aux familles, un point sur lequel nous restons vigilants.

IMPORTANT :

Parents, plus vous serez nombreux à exercer votre droit d'accès aux données et plus vous aurez de chances que l'Éducation Nationale se décide à ouvrir à tous les parents un accès à l'interface du LPI, ce qui sera pour elle plus efficace que de répondre individuellement à chaque demande de copie des documents qui y sont contenus."

<https://toupi.fr/livret-parcours-inclusif-exercez-votre.../>

Sylvie Plamont Lepetit

DES COLÈRES

Témoignage famille

Je suis la maman d'une enfant qui a été diagnostiquée dyspraxique avec trouble visuo-spatial à l'âge de 9 ans. Aujourd'hui je souhaite témoigner sur les pénibles années que nous avons passées Marie, moi, son papa et son grand frère.

Marie a toujours été difficile depuis son plus jeune âge et surtout à partir de ses 2 ans avec un comportement impulsif et explosif qui engendrait de grosses tensions dans notre foyer. En effet nous avions droit à des colères quotidiennes, au nombre de 2 à 3 par jour, colères d'une grande intensité qui pouvaient durer deux heures avec l'impossibilité de la calmer et surtout l'impossibilité de la congédier dans sa chambre. Ses mots étaient durs et ses gestes d'une grande violence malgré son très jeune âge. Nous les subissions la journée et également certaines nuits sans savoir exactement ce qui pouvait les déclencher. C'était très compliqué à accepter mais ce qui me faisait le plus mal c'est qu'une fois la crise passée, Marie me serrait à chaque fois dans ses petits bras en me demandant pardon et je voyais dans ses yeux rouges son désarroi. Nous avons fini par aller consulter un psychologue mais Marie ne sait toujours pas expliquer son comportement, par contre quand ses crises commencent elle dit qu'elle ne peut pas s'arrêter que c'est comme si elle était face à un mur qu'elle ne pouvait pas franchir.

Enfin c'est le jour où son diagnostic sera posé que je vais comprendre. Je me souviendrai toujours de cette journée, Marie est présente et on nous explique qu'elle est dyspraxique avec trouble visuo spatial. Sa première phrase sera « tu vois maman quand je te disais que je ne faisais pas exprès ! » Marie a 9 ans.

En effet ses colères depuis toute petite étaient déclenchées par ce sentiment de frustration et d'un grand mal être qu'elle subissait parce qu'elle se retrouvait

constamment en situation d'échec n'arrivant pas à réaliser ce qu'on lui demandait aussi bien à la maison qu'à l'école et que nous n'avions pas conscience de ses efforts puisque l'on estimait que c'était juste de la mauvaise volonté de sa part. A partir de cette date les colères se sont espacées pour disparaître vers l'âge de 10 ans et d'ailleurs nous n'avons pas eu à gérer par la suite de crise d'adolescence, bien au contraire.

Témoignage d'un élu

En janvier le député François Ruffin a vivement interpellé ses collègues à l'Assemblée Nationale sur le statut des AESH, sur leurs conditions de travail, sur les conséquences désastreuses de leur mutualisation et sur les PIAL.

Les PIAL, Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés, sont une nouvelle forme d'organisation. «Ils favorisent la coordination des ressources au plus près des élèves en situation de handicap (les aides humaines, pédagogiques, éducatives, et, à terme, thérapeutiques) pour une meilleure prise en compte de leurs besoins.» C'est ainsi qu'ils sont définis par le Ministère de l'Education Nationale.

Nous avons assisté à leur présentation, et entendu de nombreuses fois ce slogan : avec les PIAL plus aucun enfant n'attendra une AESH, ce seront les AESH qui attendront les enfants dans les établissements !

Malheureusement ce n'est pas toujours le cas !

« C'est le responsable du PIAL qui arrête les emplois du temps des AESH et qui détermine la quotité horaire de leurs interventions auprès des élèves concernés. La circulaire ne le dit pas, mais dans le fonctionnement du PIAL la distinction entre aide individuelle et aide mutualisée n'a plus guère de raison d'être ».

C'est cette mutualisation que F. Ruffin réfute avec des mots très forts : « pas seulement un échec : c'est une catastrophe. C'est une maltraitance, à la fois des accompagnantes et des enfants...Un scandale...».

Avant les PIAL, les AESH suivaient un ou deux enfants, face aux demandes de plus en plus nombreuses d'aide humaine plutôt que de valoriser leur profession, leur donner un vrai statut et un vrai salaire, il a été décidé de les mutualiser . Elles peuvent en suivre jusqu'à onze nous dit M. Rufin !

Passant d'un enfant à l'autre mais aussi d'un établissement à l'autre !

Vous retrouverez la totalité de son intervention en cliquant sur le lien :

<https://www.facebook.com/photo/?fbid=481875843300190&set=a.475347827286325>

Sylvie Plamont Lepetit

QUE FONT NOS VOISINS

Un accompagnement pédagogique a été mené en Belgique sur demande de la ministre de l'enseignement, Marie-Martine Schyns, afin d'aider 750 enseignants à s'engager dans un renouveau pratique plus respectueux des besoins de l'enfant. L'accompagnement s'est déroulé sur huit journées de rassemblement, d'octobre 2018 à mai 2019.

Il nous est impossible de résumer en quelques lignes huit jours de formations et de conférences.

Suivez le lien ci-dessous et progressivement écoutez les diverses interventions. Les parents trouveront des aides dans leur vie de tous les jours avec leurs enfants et les enseignants du primaire pourront télécharger des fichiers sur différentes disciplines. Les fichiers lycée et collège sont, pour l'heure, vides.

https://www.celinealvarez.org/une-annee-pour-tout-changer?fbclid=IwAR1Sfex8EhBMQT-RrcVnA5yUs5tYu_TILTKAFhj02gX5C0QEIIfi-S9lkgM

INFOS DIVERSES

- **Contrôle continu et aménagements.**

Attention aux contrôles continus pour le BAC. Certains établissements ne pensent pas à aménager lors de ce type de contrôle. Prenez les devants en allant voir les responsables (CPE, infirmières, proviseur adjoint, professeur principal). N'hésitez pas à en parler à votre association Apedys ou à la fédération.

<https://informations.handicap.fr/a-la-force-des-differents-sophie-cluzel-publie-livre-32153.php>

- **Vos témoignages nous intéressent.**

Nous avons besoin de vos témoignages concernant les PIAL.

La mutualisation des AESH, qu'en pensez vous ? Comment se passe l'aide humaine pour votre enfant ? Les notifications d'horaire de la MDPH sont-elles respectées ?

Merci pour vos remarques que vous pouvez envoyer à l'adresse mail :

anapedys.vice.presidente@gmail.com

ou partager sur **le forum ANAPEDYS**

<https://www.apedys.org/federation-anapedys-forum/>

Sur ce forum venez poser vos questions, ou répondre aux questions posées.

Rejoignez-nous pour en faire un espace vivant d'échanges et de partages.

- **Des AESH privés payés par les parents !**

Qu'en pensez-vous ? En avez-vous eu connaissance ?

Si oui, pourriez vous nous donner des renseignements sur ce type de pratique ?

- **« La force des différents » de Sophie Cluzel.**

<https://informations.handicap.fr/a-la-force-des-differents-sophie-cluzel-publie-livre-32153.php>

L'argent de la vente va aider la fondation de France dans ses actions pour les jeunes dysférents.